

Compte-rendu du webinaire sur les projets de formation

Concertation préalable relative au projet PariSanté Campus

Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://www.concertation-parisante-campus.fr/fr/documents>

Date : Jeudi 14 octobre 2021, de 19h à 20h20

Nombre de participants :

- Sur la visioconférence : 5 personnes connectées
- Sur la rediffusion YouTube : 1 personne connectée

Lieu : visioconférence Zoom

Représentants des porteurs du projet :

- **Cyril MOULIN**, Adjoint au chef du Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation (SSRI), Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
- **Pr Antoine TESNIERE**, Directeur de PariSanté Campus

Intervenants sur le thème des projets de formation :

- **Pr Jamal ATIF**, Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- **Pr Stéphanie ALLASSONNIERE**, Institut PRAIRIE
- **Coralie CHEVALLIER**, Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- **Philippe GESNOUIN**, INRIA

Garantes de la concertation désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : Anne BERRIAT et Nathalie DURAND

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage

Introduction

Aurélié PICQUE remercie l'ensemble des participants pour leur présence. Elle précise que cette réunion est enregistrée et retransmise en direct en ligne sur YouTube, et qu'elle sera publiée sur le site internet de la concertation.

Elle indique le déroulé de la réunion :

- Présentation du programme ParisSanté Campus et de la formation
- Intervention d'experts de la formation du numérique pour la santé
- Temps d'échange avec le public

Enfin, elle rappelle que la concertation se déroule sous l'égide de trois garantes, Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIELLE, désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Nathalie DURAND, garante de la concertation, indique que le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 7 décembre 2021, qui a rendu une décision sur l'organisation d'une concertation préalable encadrée par trois garantes. Elle présente la CNDP et indique que c'est une autorité administrative indépendante créée par la Loi Barnier en 1995. Par ailleurs, elle revient sur la nécessité d'échanger sur un projet en temps utile, avant que ses contours ne soient arrêtés. Nathalie Durand rappelle que la concertation permet de débattre de l'opportunité, des alternatives, des impacts, et de la mise en œuvre d'un projet. Elle précise qu'un suivi dans le temps est assuré tout au long de la vie du projet.

Concernant le Programme ParisSanté Campus, elle explique que l'objectif de la concertation préalable est d'informer le public et de lui permettre de donner son avis. Elle explique également que les garantes sont chargées de garantir les modalités de participation du public : la qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations diffusées, le contenu et la qualité des outils d'information et de communication, les caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public, la possibilité pour le public de poser des questions, faire part de ses observations et points de vigilance, le respect des principes et valeurs d'une démarche de concertation du public. Elle ajoute que les garantes ne donnent pas leur avis sur le fond du projet.

Elle précise également les principes de la CNDP : transparence, argumentation, inclusion, neutralité, indépendance et égalité de traitement. Enfin, Nathalie Durand rappelle que le bilan des garantes, publié un mois après la clôture de la concertation, rendra compte du déroulé de la concertation.

Cyril MOULIN, Adjoint au chef du Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation (SSRI), Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) indique que le MESRI est le maître d'ouvrage du programme ParisSanté Campus, en lien avec le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Il souligne l'importance de ce programme qui vise à rénover le bâtiment de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce, mais aussi à permettre le développement des sciences de la santé de demain en s'appuyant sur le numérique. Il ajoute que le futur campus regroupera des chercheurs, associés à des entreprises et des startups, dans l'objectif d'innover et de positionner la France à l'international dans le domaine du numérique pour la santé.

Cyril MOULIN présente ensuite les intervenants du webinaire qui expliqueront les enjeux de la formation sur le numérique en santé :

- **Pr Jamal ATIF**, Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- **Pr Stéphanie ALLASSONNIERE**, Institut PRAIRIE
- **Coralie CHEVALLIER**, Université Paris Sciences & Lettres (PSL)
- **Philippe GESNOUIN**, INRIA

Présentation générale du programme scientifique Parisanté Campus

Le Professeur Antoine Tesnière, Directeur de Parisanté Campus, présente le cadre général du programme. Il précise que l'objectif de Parisanté Campus est de rassembler les différents acteurs de la filière en un même lieu (chercheurs, entrepreneurs, institutionnels, étudiants) afin de comprendre, réfléchir et agir sur les enjeux du numérique pour la santé.

Il présente ensuite le rôle de Parisanté Campus dans la filière : les projets de recherche envisagés, l'approche scientifique globale tournée vers les innovations médicales, les acteurs concernés et la recherche d'une synergie entre tous ces acteurs. Le rôle de PSC est donc d'agrèger et de rassembler les compétences et expertises afin de penser les éléments mentionnés ci-dessus sur un site emblématique et dans le but d'accélérer la transformation numérique du système de santé français, dans toutes ses composantes : recherche, soins, sociologique, institutionnel, économique, etc.

Cf. diaporama

Temps d'échange avec le public

Aurélié PICQUE, modératrice de la réunion, rappelle comment lever la main et prendre la parole via Zoom et propose aux participants de prendre la parole pour d'éventuelles remarques, questions ou suggestions.

Pas de demandes de prises de parole.

Les enjeux de formation en Numérique et Santé : l'exemple de Prairie

Le Professeur Jamal ATIF, Professeur à l'Université Paris Dauphine-PSL (Paris Sciences & Lettres), présente l'exemple de l'Institut Prairie (Paris Artificial Intelligence Research Institute), qui fait partie de Parisanté Campus et qui a commencé à structurer une offre de formations.

Il indique qu'il existe aujourd'hui un réel manque de formations à grande échelle liant les fondements du numérique (intelligence artificielle, mathématique et informatique) et la santé, sur un domaine d'avenir à fort enjeux

De ce fait, le programme Parisanté Campus répond à un réel besoin car il y a un enjeu à former davantage sur le numérique pour la santé. Il précise ensuite les formations existantes au sein de PSL puis explique les objectifs de PRAIRIE au sein de Parisanté Campus.

Cf. diaporama

Les projets de formation : intervention de l'Université PSL

Coralie CHEVALLIER, Vice-Présidente de l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL), présente les différents établissements et les formations proposées par PSL, dont des établissements qui sont très impliqués dans les domaines concernant PariSanté Campus, notamment les trois écoles d'ingénieurs de PSL (École nationale supérieure de Chimie de Paris, Mines-paris et l'ESPCI), et également Paris Dauphine et l'École normale supérieure.

Coralie CHEVALLIER présente un premier cycle innovant et très sélectif le CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures) créé par l'université PSL et le lycée Henri-IV qui pourrait en partie être hébergé sur le site de PariSanté Campus.

Ce qu'illustre cette formation de premier cycle c'est la pluridisciplinarité portée par l'Université PSL, également sur les masters et doctorats, ainsi que la formation de scientifiques de très haut niveau en mathématique, ingénierie, informatique et sciences du vivant, auxquels l'Université PSL offre la possibilité d'avoir également accès à une formation pluridisciplinaire.

Le programme Médecine et Humanités de l'École Normale Supérieure (ENS), dans le cadre duquel des médecins rejoignent l'ENS pour quelques années afin de se confronter à des problématiques en lien avec la médecine sous le prisme des Humanités en est également un bon exemple.

L'un des projets phare de PariSanté Campus est la création de l'institut Santé Numérique en société qui illustre encore une fois l'approche pluridisciplinaire portée par l'université PSL. Des formations continues dédiées aux médecins mêlant sciences sociales et médecines sont également envisagées.

Cf. diaporama

Les projets de formation : intervention de l'INRIA

Philippe GESNOUIN, présente l'approche d'INRIA qui est un institut de recherche dédié aux mathématiques appliqués et à l'informatique, dont environ 20% des équipes travaillent sur des sujets autour des sciences de la vie et de la santé (aide au diagnostic, analyse d'examen, optimisation et personnalisation des traitements, etc). Philippe Gesnouin précise le rôle d'INRIA dans le programme PariSanté Campus.

Il souligne par ailleurs qu'INRIA travaille également, en parallèle de son activité de recherche, sur la médiation scientifique et la diffusion du savoir. Enfin, il indique qu'INRIA développe de la formation continue aux technologies numériques à destination des entreprises en partageant avec le plus grand nombre les logiciels open source éprouvés dans les grands domaines liés à l'économie, la santé, l'éducation, la sûreté des logiciels, l'apprentissage automatique. (INRIA Academy).

Cf. diaporama

Temps d'échanges avec le public

Question 1

Un participant, pharmacien et issu du Master 2 'bio entrepreneurs' de Stéphanie ALLASSONNIERE, demande si le programme Médecine et Humanités de l'ENS est

ouvert à tous ou seulement aux professionnels de la santé. Il considère que l'interdisciplinarité est très importante.

Coralie CHEVALLIER répond en indiquant que le programme Médecine et Humanités est réservé aux médecins, mais elle indique qu'il serait intéressant d'ouvrir le programme à d'autres professionnels de santé.

Question 2

Un participant demande si PariSanté Campus pourrait avoir des antennes dans les régions françaises, voire hors de France.

Antoine TESNIERE indique que l'objectif de PariSanté Campus est d'avoir une dynamique nationale et des réseaux de synergies nationales, en s'appuyant notamment sur des collaborations à la fois au niveau national et à l'international : programmes de recherche, de soins, d'entrepreneuriat etc.

Question 3

Un participant considère que PariSanté est un très beau projet, nécessaire et ambitieux. Il souhaite avoir des précisions sur les objectifs des formations proposées et demande une clarification de ce qui constitue les programmes de formation (stakeholders, industrie, carrière, etc).

Antoine TESNIERE indique que les cibles des formations sont plurielles :

- Formation initiale pour les étudiants (licence, master, doctorat),
- Formation continue pour les professionnels (ingénieurs, entrepreneurs, soignants),
- Intermédiation grand public, qui fait partie intégrante des missions de PariSanté Campus.

Il ajoute qu'un programme d'accompagnement est mis en place pour les starts up et les entreprises qui rejoignent PariSanté Campus afin de leur donner accès à cette offre de formation.

Philippe GESNOUIN complète en indiquant que ces formations sont essentielles pour la compétitivité des entreprises. Il souligne qu'aujourd'hui il existe un manque de formation dans la filière du numérique pour la santé et qu'il s'avère difficile de recruter des personnes formées à la maîtrise des outils propres à la filière.

Question 4

Une participante demande à quel endroit trouver les cursus de formation continue.

Jamal ATIF indique que les formations continues pour l'instant prévues au sein de PariSanté Campus sont des formations sur les fondements de l'IA (intelligence artificielle). Il ajoute que dans le cadre de l'institut PRAIRIE, des formations continues à destination de personnes venant du milieu médical sont prévues et consultables sur le site de l'institut en question.

Stéphanie ALLASSONNIERE indique que trois formations sont déjà ouvertes dans le cadre de la formation continue :

- Des masters class dédiés aux personnels médicaux ont été créés dans le cadre de PariSanté Campus. Ces masters class visent à donner les outils aux professionnels médicaux pour comprendre les évolutions de leurs métiers avec l'arrivée du numérique.
- Un diplôme universitaire pluridisciplinaire à destination de tous types de professionnels (un tiers de médecins, un tiers de profils scientifiques, et un tiers de professionnels du management) est proposé afin de fournir les clés de langage pour que les projets d'IA puissent être menés dans leur globalité au sein des entreprises, instituts de recherche et hôpitaux.
- Le master bio entrepreneurs adressé à la fois à la formation initiale et à la formation continue et qui vise à former les entrepreneurs tech en santé.

Philippe GESNOUIN ajoute que PariSanté Campus soutiendra l'émergence d'entreprises grâce à un incubateur d'entreprises et souligne l'intérêt de la proximité de cet incubateur avec des modules de formation.

Question 5

Un participant souhaite savoir s'il y aura une unité dédiée à définir des formations professionnelles incluant les différents partenaires comme PRAIRIE, INRIA, INSERM, PSL.

Antoine TESNIERE explique que PariSanté Campus se construit avec une pluralité d'acteurs comprenant l'INSERM, INRIA, l'Université PSL, l'ANS et le Health Data Hub, qui sont les fondateurs et portent eux aussi des programmes de formation. Chacun des opérateurs du futur campus amène ses expertises et travaille avec les autres structures du campus pour mettre en place des programmes de formation et associer les programmes déjà existants. Sur la partie formation, il indique qu'une équipe sera dédiée à la valorisation de l'offre de formation existante et à la réflexion pour proposer une offre de formation adaptée aux enjeux de demain et aux besoins des entreprises et des instituts de recherche.

Coralie CHEVALLIER souligne qu'une des marques de fabrique de PSL est le lien avec les centres de recherche afin de proposer une formation par la recherche. Elle indique que les liens avec les centres de recherche existent déjà et sont naturels.

Antoine TESNIERE indique que PariSanté Campus interagit de façon très riche avec les étudiants qui sont intégrés à la définition des programmes de formation.

Conclusion

Nathalie DURAND, garante de la concertation, remercie les participants pour leur présence et souligne que ce webinaire a permis d'approfondir le sujet des formations prévues dans le programme. Elle indique qu'il est possible de continuer à contribuer via le [site internet](#) de la concertation, ou de rédiger des cahiers d'acteurs. Elle annonce le café scientifique sur les projets de recherche qui se tiendra à l'ESPCI le 21

octobre et ajoute que les garantes sont joignables à parisantecampus@garants-cndp.fr

Antoine TESNIERE remercie les intervenants et les participants. Il rappelle que le site internet est ouvert pour toutes les contributions et qu'une chaîne YouTube existe également.

Cyril MOULIN remercie également les participants et les intervenants qui ont éclairé le public sur les formations existantes et à venir. Il encourage à participer aux prochaines rencontres et *via* le site internet.

Aurélie PICQUE annonce les prochaines rencontres de la concertation :

- Webinaire sur les enjeux environnementaux et les retombées économiques du projet, 19 octobre (19h – 21h), en ligne
- Café scientifique sur les projets de recherche, 21 octobre (19h – 21h), Salle de conférence de l'ESPCI (6/12 rue Jean Calvin, 75005 Paris)
- Rencontre de proximité, 30 octobre (9h-12h), marché de Port-Royal